

**A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX****Objet : Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**JEUDI 22 MAI 2025****A 19 H 15 – Salle du Conseil Municipal, Mairie de Saint-André-Treize-Voies  
Commune déléguée de Saint-André-Treize-Voies**Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

- **Adoption du procès-verbal** du conseil municipal du 31 mars 2025 ;
- **Informations des Décisions prises** en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT ;
- **Finances – Marchés publics :**
  - **Marché public de travaux de Voirie 2025** : Présentation des résultats de la consultation ;
  - **Information** sur l'audition des candidats pour le marché de M.O. concernant la rénovation de la Mairie de Saint-André-Treize-Voies ;
  - **Budget Intervention Economique** : Admission en non-valeurs de créances éteintes, pour insuffisance d'actifs, suite à la liquidation judiciaire de la société « *Aux Saveurs Locales* » ;
  - **Budget Général** : Conclusion d'un prêt de 500 000 € à long terme, pour le financement de l'opération n°26 : Restaurants scolaire de Saint-Sulpice-le-Verdon ;
  - **Indemnité de gardiennage des églises** : Vote de l'indemnité 2025 ;
- **Affaires Générales :**
  - **Modification du tableau des effectifs** et information sur les mobilités au sein du personnel ;
  - **Maison RELET** : Présentation du projet d'aménagement ;
  - **Vente bâtiment « Art Laser »**, modification du prix de vente ;
  - **Point sur les différents chantiers et bâtiments :**
- **Affaires intercommunales :**
  - Vote d'une amende administrative concernant les dépôts sauvages ;
  - Conclusion d'une convention de soutien financier avec CITEO
  - Conclusion d'un contrat tripartite avec ALCOME ;
  - Délibération d'opposition à l'agrivoltaïsme, en dehors des périmètres arrêtés au Schéma Directeur de Terres de Montaigu Communauté d'agglomération
  - Délibération d'arrêt des Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables ;
  - Autorisation donnée au Maire de signer la Charte de principes et d'engagements concernant le S.L.A.S.P.-esTER ;
  - Présentation des aménagements de la piste cyclable Saint-Sulpice-le-Verdon / Mormaison.
- **Point sur les différentes Commissions**

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes salutations distinguées.

**Damien GRASSET, Maire**